

# Projet de surveillance de la Stratégie nationale sur l'alcool

L'alcool est une substance légale présentant des avantages économiques et sociaux, mais pouvant également avoir de graves répercussions sur la santé et la sécurité des Canadiens. Parue en 2007, la Stratégie nationale sur l'alcool du Canada compte 41 recommandations visant à réduire les méfaits. Depuis, le Comité consultatif sur la Stratégie nationale sur l'alcool, qui réunit de nombreux intervenants, supervise sa mise en œuvre. Une première étape dans l'évaluation des progrès faits avec la stratégie consistait à recueillir des données de référence et à faire état de la situation.

## Messages clés

- Le rapport *Projet de surveillance de la Stratégie nationale sur l'alcool* fournit des données de référence, première étape dans l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie canadienne sur l'alcool.
- Des progrès ont été réalisés par rapport à l'éducation et à la prévention, notamment avec la création et la promotion des Directives de consommation d'alcool à faible risque et la sensibilisation aux méfaits de l'alcool.
- Les progrès ont été moins marqués dans certains secteurs comme les prix de l'alcool (prix minimum obligatoire), puisque ces prix n'ont pas suivi ceux d'autres biens.
- Il existe certes des politiques et règlements sur l'accessibilité physique de l'alcool, son prix et sa publicité, mais les données sur l'état de leur mise en œuvre ou de leur application sont difficilement accessibles.
- Comme il n'existe aucun système national de collecte de données, la capacité à réaliser une évaluation exhaustive s'en est trouvée considérablement limitée.
- Les données sont insuffisantes dans certains domaines comme le niveau de connaissance des Canadiens sur l'alcool, le traitement, le marketing, les contextes de consommation et les méfaits causés par la consommation des autres.

## Pourquoi est-ce important?

L'alcool est la substance la plus souvent consommée par les Canadiens. Si l'alcool procure certains avantages sociaux et économiques, il présente aussi un risque élevé de méfaits graves. Des consultations pancanadiennes tenues en 2005 pour définir les besoins prioritaires dans le domaine de l'usage de substances ont permis de constater que l'alcool constituait un problème nécessitant une attention à l'échelle nationale. Pour instaurer une culture de modération au Canada, une stratégie nationale à volets multiples visant à réduire les méfaits de l'alcool a donc été créée et déployée.



## Qu'avons-nous fait?

Un cadre de surveillance a été créé à partir d'un modèle logique et d'indicateurs d'activités terminées, tout en tenant compte de leur incidence sur les comportements de consommation et ses conséquences. Les données ont été tirées de sources provinciales et territoriales, lorsqu'elles étaient disponibles, et les lacunes ont été décelées.

## Qu'avons-nous constaté?

1. Collaboration intersectorielle pour produire plusieurs documents fondamentaux :
  - *Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada*
  - Conseils sur les étiquettes d'information sur le verre standard
  - Conseils sur le recours à une approche factuelle concernant le prix de référence sociale
  - Outil électronique d'aide aux médecins sur le dépistage de l'abus d'alcool, l'intervention rapide et l'orientation
2. Leadership démontré par des organismes nationaux et des provinces pour reconnaître l'importance de réduire les conséquences néfastes de l'alcool :
  - *Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada en 2015 : La consommation d'alcool au Canada*
  - Depuis le lancement de la Stratégie nationale sur l'alcool, trois provinces (Nouvelle-Écosse, Alberta et Manitoba) ont adopté une stratégie sur l'alcool
  - Premier rapport présentant des données nationales sur les hospitalisations causées par l'alcool : *Méfais de l'alcool au Canada : hospitalisations entièrement attribuables à l'alcool et stratégies de réduction des méfaits* (Institut canadien d'information sur la santé, 2017)
  - Les provinces ont pour la plupart renforcé les mesures prises pour lutter contre l'alcool au volant en ciblant les conducteurs aux taux d'alcoolémie faibles et élevés
3. Investissements pour montrer sa volonté d'agir :
  - Plusieurs campagnes de promotion des Directives de consommation d'alcool à faible risque, faisant appel à des initiatives originales, ont été menées (Éduc'alcool au Québec, LCBO et bureaux de santé publique en Ontario, ministères de la Santé dans la plupart des provinces)
  - C'est maintenant le Collège des médecins de famille du Canada qui héberge et fait la promotion d'un outil électronique sur le dépistage de l'abus d'alcool, l'intervention rapide et l'orientation, qui s'adresse aux médecins de famille
4. Limites importantes dans les données, dont les lacunes suivantes :
  - Le nombre de centres de traitement et le nombre de personnes qui les fréquentent pour traiter des problèmes d'alcool
  - La proportion de personnes à risque de mésusage d'alcool par rapport à celle de personnes à risque de dépendance
  - Des indicateurs sensibles sur l'accessibilité physique, l'accessibilité économique et le marketing de l'alcool, principaux mécanismes pour atténuer les conséquences de l'alcool



- Des indicateurs sur les environnements de consommation qui tiennent compte du moment et de l'endroit où les personnes boivent
- La proportion de Canadiens qui connaissent les Directives de consommation d'alcool à faible risque et le concept de verre standard
- Des données sur les méfaits causés par la consommation des autres
- Des données sur la mortalité et la morbidité liées à l'alcool, même si on sait que la consommation d'alcool est associée à plus de 200 maladies, affections et types de blessures

## Défis et possibilités

- Élargir et renforcer la collecte de données populationnelles valides et fiables sur l'alcool. Comme première étape, les intervenants pourraient s'entendre sur un ensemble d'indicateurs de base pour suivre l'évolution de la stratégie.
- Parmi les prochaines étapes proposées dans la mise en œuvre de la stratégie, notons se pencher sur l'application des politiques sur les prix, l'accessibilité physique et le marketing.
- Identifier les sous-groupes de la population, comme les mineurs, qui pourraient nécessiter une attention particulière en raison de leur vulnérabilité.
- Transposer l'expérience tirée dans le domaine de l'alcool à celui de la marijuana, recueillir des données de référence et instaurer des mécanismes de surveillance permettant d'évaluer les répercussions sur la santé, la société, l'économie et la sécurité publique de la légalisation de la marijuana à des fins récréatives au Canada.

## Où trouver plus d'information?

- Voir la page Alcool du site Internet du CCDUS pour consulter le rapport intégral et en savoir plus sur la Stratégie nationale sur l'alcool.
- Voir la page Collaboration de notre site Internet pour trouver des partenaires qui travaillent à des initiatives sur l'alcool.
- Des spécialistes du CCDUS mettent à votre disposition leurs compétences et conseils sur la mise en place d'un cadre de surveillance pour l'alcool ou la marijuana.

## Référence

Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. *Projet de surveillance de la Stratégie nationale sur l'alcool : rapport de référence*, Ottawa (Ont.), chez l'auteur, 2017.

ISBN 978-77178-458-0

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2017



Centre canadien sur  
les dépendances et  
l'usage de substances

Le CCDUS a été créé par le Parlement afin de fournir un leadership national pour aborder la consommation de substances au Canada. À titre d'organisme de confiance, il offre des conseils aux décideurs partout au pays en profitant du pouvoir des recherches, en cultivant les connaissances et en rassemblant divers points de vue.

Les activités et les produits du CCDUS sont réalisés grâce à la contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées par le CCDUS ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.